



Fin du deuxième cycle de réexamen

Date: 03.11.2022

Le réexamen 2022 clôture le deuxième cycle de contrôles. Entre 2020 et 2022, presque tous les médicaments de la liste des spécialités ont été passés en revue. Les tableaux ci-après donnent un aperçu des résultats pour les trois années.

Année	Médicaments contrôlés	Part de médicaments avec BP	Pourcentage de baisse moyen	Économies	Nombre de recours
2020	735	51 %	11,1 %	100 millions CHF	13
2021	741	51 %	10,3 %	100 millions CHF	7
2022*	606	53 %	10,6 %	60 millions CHF	0

*Données provisoires sur la base des médicaments qui ont été contrôlés

BP : baisse de prix

Année	PO contrôlées	Part de PO avec BP	Pourcentage de baisse moyen pour PO	G, M-Co, BS contrôlés	Part de G, M-Co, BS avec BP	Pourcentage de baisse moyen pour G, M-Co, BS
2020	474	54 %	10,6 %	261	45 %	12,2 %
2021	511	55 %	10,4 %	230	43 %	9,8 %
2022*	384	51 %	10,6 %	222	56 %	10,7 %

*Données provisoires sur la base des médicaments qui ont été contrôlés

PO : préparations originales, G : génériques, M-Co : médicaments en co-marketing, BS : biosimilaires, BP : baisse de prix

Les premiers réexamens réalisés entre 2017 et 2019 avaient permis de dégager des économies d'environ 470 millions de francs.

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique, Médias et communication, Tél. +41 58 462 95 05
media@bag.admin.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur DFI